

SALLE BAUDUN – LES PLATANES

CONSEIL DE QUARTIER DES HAUTS D'AIX

COMpte-rendu du 11 octobre 2022

► Elus de la Ville d'Aix-en-Provence

Présents :

M. Stéphane PAOLI, adjoint délégué au Tourisme - Thermalisme - Pluvial - Eaux et Assainissement - Suivi du réseau de chaleur - Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier des Hauts d'Aix

M. Jacques BOUDON conseiller municipal - Grands travaux - Ouvrages d'Art - Bâtiments - Entretien des bâtiments communaux - Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier du Pont de Béraud - 1er suppléant de M. Jean-Louis VINCENT en matière d'urbanisme, urbanisme commercial, aménagement, habitat, logement et avis au titre de la commune des procédures d'aménagement du territoire

► Fonctionnaires de la Ville d'Aix-en-Provence

Mme Anissa MAMDOUH, Collaboratrice Cabinet – référente du quartier des Hauts d'Aix

M. Philippe MARSILLE – Direction Signalisation & Eclairage Public

M. Jean-Marie CORDONNIER – Direction Etudes Infrastructures et Prospectives

M. Denis ALCAZAR – Métropole Aix Marseille Provence

Mme Céline LE NY - Direction Relation Citoyens et Proximité

M. Benjamin RIBEIRO - Direction Relation Citoyens et Proximité

M. Stéphane ARGENTINO – Direction Prévention et Sécurisation

Mme Sabine FERAUD – Secrétaire déléguée au quartier des Hauts d'Aix

Mme Christine TROSSERO – Direction Politique de la Ville

M. Patrick CHAZAL – Département Aménagement et Urbanisme

M. Mohamed BOULKENAFET – Service Proximité techniques de quartiers (Hauts d'Aix)

Mme Anne-Laure BAJON – Direction Développement Durable et Stratégie

M. Gregory VIGNIER - CCAS

► Membres présents du Conseil de Quartier

CSC AIX NORD représenté par :

M. Mauricette SERAY (Présidente)

CIQ BOUENHOURE représenté par :

M. François VAAST (Président)

CIQ BRUNET représenté par :

M. Michel WARROT (Président)

CIQ PLATANES représenté par :

Mme Michèle BARRAL (Présidente)

CIQ TAMARIS représenté par :

M. Jean-Yves GELAIN (Président)

CIQ LES PINCHINATS représenté par :

Mme Patricia AUBANEL (membre)

CSL SYNDICAL COPRO BELLEVUE représenté par :

Mme Michèle MAGNAN (Présidente)

ASSOCIATION LAUVE CEZANNE représenté par :

M. Laurent AUBERT (Membre Csl)

M. Jean-Luc DUCHATEAU (Président)

COMITE DES FETES PLATANES	:	M. Maurice FABRE (Président)
MOOVEDIA représentée par :		Mme. Karima MAHAMED (Présidente)
HARMONIE GYM & NATURE représenté par :		me Chantal GUYOT (Présidente).
ECOLE PRIMAIRE LES PLATANES représenté par :		M. Marc DOL (Directeur)
CLUB DU 3ème ÂGE représenté par :		M. Maurice FABRE (Président)
OPUS 13 représenté par :		M. TRUCY (Président)
CENTRE PSY TRAVAIL représenté par :		Mme Carine CAVOIT (Présidente)
SYNDIC COPRO VAL St DONAT représenté :		M. Jean-Louis ROUIDIL (Président)
LES PEMONTAIS DU PAYS D'AIX représentée par :		M. Jean-Philippe BIANCO (Président)

ORDRE DU JOUR

INTRODUCTION :

M. Stéphane PAOLI (adjoint délégué au quartier des Hauts d'Aix) souhaite la bienvenue au tissu associatif de son territoire. Il souligne l'intérêt de ces Conseils qui pose un cadre institutionnel à la relation entre les acteurs du territoire et la Ville en complément du travail de proximité déjà réalisé par les mairies annexes notamment. Une relation a été construite depuis plusieurs années déjà avec les associations, les CIQ et toutes les parties prenantes sur le quartier des Hauts d'Aix. Ces conseils, permettent d'élargir le cadre des échanges.

Il laisse Mme Céline Le NY (Directrice de la Direction Relation Citoyens et Proximité) introduire la séance. Elle rappelle l'intérêt des Conseils de quartier et leur obligation réglementaire. Des Conseils ont été réunis en 2014 et 2015 et remis à l'ordre du jour par Mme le Maire. Elle explique que les politiques publiques présentées lors des Conseils de quartier sont des scénarios envisagés par la Ville.

Présentation des politiques publiques menées par la Ville

- *Point d'actualité : Proposition en matière d'éclairage Public*
- *Etude sur la Population aixoise (Ville de demain)*
- *Présentation des projets Développement Durable*
- *Présentation des projets Mobilité et Stationnement*
- *Temps d'échanges*

M. Jean-Yves GELAIN (président du CIQ des Tamaris) lance le débat très rapidement avant l'exposition des politiques publiques menées par la Ville. Il regrette que les limites des quartiers administratifs ne soient pas présentées référents de ces Conseils. Il demande comment s'est fait le choix de ces limites qu'il juge « farfelues ». La Ville a-t-elle corrigé ? Il se plaint que les CIQ soient ainsi morcelés à cause de ce découpage. Il prévient aussi que si les Conseils ont lieu une seule fois par an, il ne viendra plus représenter le CIQ des Tamaris. Il estime que plusieurs réunions par an sont nécessaires.

Mme Celine LE NY rappelle le cadre de la délibération qui impose une réunion minimum par an et qu'en fonction de l'élu de quartier, celle-ci peut se répéter autant de fois que ce dernier le souhaite sur la période annuelle.

M Stéphane PAOLI intervient à son tour et confirme que les réunions peuvent s'amplifier sur la période en les thématisant. Concernant les limites administratives il s'interroge sur l'intervention de M. GELAIN. Il rappelle que ce ne sont pas les limites des CIQ. Il rappelle qu'elles peuvent modifiées dans le temps mais pour quel intérêt ? Ces limites ont été établies pour définir un équilibre général dans la ville.

POINT D'ACTUALITÉ (consommation d'énergie)

M. Philippe MARSEILLE (Direction Signalisation & Eclairage Public) présente un projet de politique publique de la Ville en matière d'éclairage public. Il précise qu'un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) est engagé depuis 3 ans. L'actualité a fait accélérer le processus avec l'augmentation du prix du KW / H. Il insiste sur la nécessité d'une baisse massive de la consommation de la Ville parmi les 19 000 points lumineux que gère la Direction de l'éclairage public d'Aix et d'une baisse significative du bilan carbone.

- **Politique d'éclairage publique de la Ville d'Aix-en-Provence**
Documents joints

M. Jean Yves GELAIN relève dans les actualités télévisées récentes que la ville d'Aix était désignée comme la ville la plus consommatrice d'électricité de France

M. Philippe MARSEILLE précise que ces chiffres font état de la consommation privée, c'est-à-dire des foyers aixois, - *chez les particuliers* - et non de la municipalité. Une différence essentielle à faire dans la lecture des chiffres ou de l'information brute annoncée.

M. Michel WARROT (Président du CIQ Brunet) pose la question autour des principes du statique et du dynamique (détection de la luminosité). Il a l'impression que le dispositif municipal est piloté exclusivement à partir des horaires modifiés avec les saisons alors qu'il préconise un pilotage automatique de la luminosité.

M. Philippe MARSEILLE rappelle que le pilotage automatique provient de l'horloge astronomique qui reste le système le plus fin et le plus fiable. Un principe qui suit les plages horaires. Elle fonctionne sur 3 points de réglages : le luxe (lumière un quart d'heure avant la nuit) - au point fixe (lumière instantanée à la tombée du crépuscule) ou stricte (luminosité un quart d'heure après le crépuscule). Il confirme que les systèmes de détection automatique ont déjà été mis en œuvre mais qu'ils soulèvent deux problème majeurs : des défaillance des détecteurs et le pulsadis envoyé par EDF qui fonctionne parfois le jour

Mme Patricia AUBANEL (membre CIQ TAMARIS) demande comment se répercute ses effets sur le quartier des Hauts d'Aix

M. Philippe MARSEILLE complète son explication en évoquant des scénarios projetés sur une cartographie par quartier avec des codes couleurs par zone. Les voies noires pourraient être concernées par une extinction totale et les voies bleues par des extinctions à certaines heures de la nuit. Il précise que toutes les voies ne sont pas toutes communales. Certains domaines appartiennent à d'autres institutions, d'autres gestionnaires (Département...) qui déterminent leur propre stratégie concernant l'éclairage public.

PORTRAIT SOCIAL D'AIx EN PROVENCE

M. Grégory VIGNIER (CCAS) dessine un portrait du cadre général de la ville d'Aix-en-Provence dans sa composition démographique, sociétale, économique etc. Cette analyse est issue d'un document qui doit être produit par la Ville une fois par mandat :

- **Portrait social de la Ville d'Aix-en-Provence**
Documents joints

Mme Carine CAVOIT (Centre psychologique du Travail de l'Arbois) relève le point concernant l'inaccessibilité du logement sur Aix-en-Provence avec le coût du foncier en constante augmentation. Pour freiner ce phénomène, elle demande quelles sont les mesures prises par la Ville et notamment pour limiter le phénomène RBnB et favoriser le logement social.

M. Grégory VIGINIER indique que le logement n'est pas une compétence exclusive de la collectivité. Il y a la Métropole, l'Etat, la Région qui financent des programmes. Il explique que l'attractivité d'Aix en Provence pèse sur le principe de l'offre et de la demande. Il y a aussi la pression foncière avec des obligations de sobriété en évitant l'étalement urbain. Il ajoute que la Ville d'Aix est aussi concernée par un autre phénomène, celui des résidences secondaires. La ville tente de contenir les prix et a mis en place plusieurs mesures :

- Une Augmentation réelle de la taxe foncière sur les maisons secondaires.
- Une vraie politique sur le rBnB qui devrait se mettre en place très prochainement.
- Le bail réel solidaire de 99 ans pour un meilleur accès à la propriété (achat des murs et pas du terrain)
- Préemption sur certains logements inoccupés ou insalubres.

M. Patrick CHAZAL (Département Aménagement et Urbanisme) complète le propos de M. Grégory VIGNIER en précisant que la municipalité a apporté des modifications sur les règles des permis de construire pour apporter des réponses à ce problème.

- Augmentation systématique des appartements de grande taille (60 %) sur tous les programmes de plus de 500 m² pour répondre à la politique familiale de la ville.
- Abaissement du seuil déclencheur de la loi SRU au regard des 25 % de logements social voulu par Mme le Maire de 2000m² à 1000m².

PROJETS DEVELOPPEMENT DURABLE

Mme Anne-Laure BAJON (Direction Développement Durable et Stratégie) présente la politique de Développement Durable de la Ville d'Aix-en-Provence et les projets dans ce domaine.

Documents joints

Elle détaille notamment le programme de « désimperméabilisation » des espaces publics (2021-2025) pour créer de îlots de fraîcheur et le travail qui est mené au sein des écoles maternelles et primaires de la Ville. Elle annonce que le programme de réaménagement de la cour de l'école de Platanes se fera en 2025.

Mme Michèle BARRAL (Président du CIQ des Platanes) regrette, outre l'absence de jardins partagés plus nombreux, que rien ne soit davantage réalisé sur les cheminements piétons (petits chemins) dans

le district des Lauves-Platanes... Seuls sont proposés des routes et des chemins très utilisés par les automobiles. Elle souhaiterait que la Ville propose des cheminements piétons directs à travers l'espace boisé du nord d'Aix. Elle a constaté que d'anciens chemins accessibles sont désormais murés. Pour Mme BARRAL, ces chemins doivent s'intégrer au développement durable impulsé par la Ville qui ne doit pas se limiter au parc naturel urbain actuel.

Autre sujet évoqué par la présidente du CIQ des Platanes, l'enjeu d'un cœur de vie dans le quartier. Elle s'étonne, qu'en marge des constructions réalisées sur le quartier et d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) modifiée au regard du projet initial, rien n'est fait notamment autour du stade des Platanes en déshérence depuis de très nombreuses années. Elle précise que c'est le seul endroit où les enfants du secteur peuvent jouer et pratiquer du sport sur un espace sécurisé.

M. Stéphane PAOLI confirme que l'OAP envisagée a été mise de côté. Plus globalement sur l'urbanisation du quartier, une importante opération est en cours derrière la Campagne Nègre (100 logements – extension urbaine de la Ville). Il assure une préservation du quartier avec un minimum de gros porteurs de projet d'aménagement. Il annonce qu'une réflexion est d'ores et déjà entreprise pour créer un élément centralisateur du quartier autour de St Eutrope – Loubassane et Jules Isaac. Une mission a été confiée à la SPLA pour présenter une centralité de quartier. Des espaces verts sont prévus à la place de la régie des Eaux. Il assure qu'une concertation est prévue avec Mme le Maire et les habitants des Platanes autour d'un projet de site sportif.

M. Laurent AUBERT (Membre du Conseil syndical de la résidence Bellevue) évoque les jardins partagés créés dans sa résidence sur un parterre en friche et demande si la mairie est en mesure d'accompagner techniquement cette initiative.

Mme Anne-Laure BAJON propose de prendre rendez-vous avec les Espaces verts de la Ville pour réfléchir sur le type d'accompagnement bienveillant qui pourrait être proposé pour cette initiative.

MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

M. Jean-Marie CORDONNIER (Direction Etudes Infrastructures et Prospectives) aborde le dernier volet de la réunion concernant les axes de la politique Mobilité et Stationnement de la Ville.

Documents joints

M. Laurent AUBERT rebondit sur la question des pistes cyclables. Il pointe du doigt l'entretien des pistes. Il demande si les services de la Ville peuvent mieux identifier les couloirs cyclables au travers de peinture au sol, notamment sur l'Avenue Philippe Solari. Il recommande aussi à la Ville de renouveler son opération communication qui portait sur la limite des compétences des pouvoirs publics sur le réseau routier. Il précise que cette campagne avait bien marché.

Il parle aussi d'un coude circulatoire au-dessus du chemin de Brunet qu'il qualifie de « zone de non droit ». Une zone à sens unique qui est utilisée lors des heures de pointe. Sur ces axes privés, il demande une réponse sur la situation en termes de police notamment. Il rappelle que cela avait été à l'ordre du jour du conseil municipal et que Mme LE MAIRE s'était déplacée pour rencontrer le CIQ du secteur.

M. Jean-Marie CORDONNIER informe qu'une demande par la commune a été faite pour que cette voirie entre dans le domaine public et ce, depuis de nombreuses années. Il affirme que la réglementation et un aménagement s'imposent.

M. Jean-Luc DUCHATEAU (Président association Lauves Cézanne) se demande comment les actifs du quartier arrivent à emprunter la voie d'autoroute direction les Milles. Il évoque la nécessité d'une liaison ferroviaire vers les Milles. Il soulève un problème sur l'avenue Paul Cézanne. Depuis 10 ans, il demande le passage de l'avenue à 30 km/h au regard du trafic. Il pose aussi la question du permis de construire qui a été attribué à l'emplacement de l'ancienne centrale de France Telecom sur cette même avenue. Il demande si un trottoir sera réalisé pour éviter que les piétons ne soient déportés sur la route.

M. Jean-Marie CORDONNIER confirme que l'espace de stationnement qui obstrue le passage piéton n'existera plus. Une partie du domaine privé de France Télécom sera, en effet, attribuée à la Ville pour réaliser un trottoir réglementaire de 1,40m à ce niveau.

M. Stéphane PAOLI précise qu'un cheminement en mode doux de cette avenue sera également repensé.

M. Michel WARROT souhaite avoir des précisions sur les bouchons qui s'installent sur deux axes: Les Milles la RD9 et Le RN296. Concernant le RN296, le trafic s'élève à 100 000 véhicules par jour. Les automobilistes passent de 3 voies à 2 voies avec le même nombre de véhicules. Il pense qu'il manque une voie sur ce tronçon dans le sens de la descente.

M. Jean-Marie CORDONNIER lui rappelle que l'objectif n'est pas d'ajouter une voie supplémentaire mais d'enlever des véhicules.

M. Michel WARROT pense qu'une 3eme voie réservée au co-voiturage est la solution.

M. Jean-Marie CORDONNIER évoque les transports collectifs d'abord et rappelle que le Département à créer un parking de co-voiturage au niveau de Venelles.

M. Stéphane PAOLI évoque la politique de la circulation et du stationnement d'Aix qui elle-même est rattachée à une politique générale. Il y a des parcs relais des parkings en structure. Pour le co-voiturage, il y a des points de relais qui ont été portés par la CPA Transport (conseil de territoire). Le co-voiturage se heurte à différents problèmes : la sécurité, les horaires de bureau et la volonté de chacun de partager son espace personnel

Jean Yves GELAIN, particulièrement sensible au débat du transport, propose d'imaginer un mode de transport autre que le ferroviaire ou routier. A l'instar de Brest, de Toulouse ou de St Denis de la Réunion, il propose d'installer des téléphériques ! Techniquement, il assure que c'est faisable. Il évoque aussi la piétonisation du centre assurant qu'Aix n'était pas du tout précurseuse en la matière.

Stéphane PAOLI rappelle à M. Jean-Yves GELAIN que seule la Ville de Rouen disposait d'une artère piétonne à l'époque où lui-même et M. Jacques BOUDON ont piétonnisé la Ville d'Aix. Rien n'avait été entrepris dans ce domaine depuis plus de 30 ans. 30 rues ont été fermées à la circulation en 18 mois. Le principe du téléphérique reste pour M. Stéphane PAOLI infaisable sur Aix. Outre le fait d'être un argument électoral selon lui, il rappelle que la domanialité appartient à l'Etat et que le coût d'un km est très onéreux. La CPA disposait de 82 millions d'€ annuels pour son fonctionnement et investissement. La Métropole, aujourd'hui, n'a même pas ces fonds sur un mandat pour 1,8 millions d'habitants. Le problème est d'abord financier avant toute autre considération.

Il en profite pour préciser que le parking des allées Provençales a été financé par les promoteurs immobiliers de la ZAC Sextius Mirabeau. Cela a couté 0€ au contribuable. C'est un parking qui est connecté aux autoroutes de la ville et ne crée pas de bouchons contrairement aux évocations faites par M. Jean-Yves GELAIN.

M. Laurent AUBERT revient sur le tronçon routier qui passe de 3 à 2 voies et plus particulièrement la voie qui vient de Gap et qui se dirige vers Avignon qui a récemment été réalisée. Il souligne l'intelligence du projet qui soulage le trafic. Il ajoute que le changement de direction sur la voie est également problématique, peu sécurisant et reste complexe. Cela mérite une action des acteurs concernés. Il demande si des aménagements sont prévus.

M. Jean-Marie CORDONNIER confirme que l'Etat, par l'intermédiaire de la Direction des infrastructures et des transports, a donné mandat à ESCOTA d'étudier le complément d'échangeur entre l'A8 et l'A51 en 2 phases : Une 1ère première bretelle du nord vers l'ouest (10 millions d'€) une 2eme bretelle entre Salon et l'autoroute des Alpes chiffrée à 60 millions d'€.

Les études sont en débat au regard du financement.

M. Michel WARROT conclut ce Conseil sur une demande prégnante d'un local associatif – si possible gratuitement - pour que les représentants de ce territoire des Hauts d'Aix puissent se retrouver pour organiser leurs réunions, créer du lien entre eux et encourager une vraie vie de quartier.

Mme Michèle BARRAL enrichit son propos en prenant pour exemple les associations de Puyricard et de Célony qui disposent de lieux gratuits. Elle demande si les associations peuvent utiliser les locaux de l'école Jules Isaac.

Elle rappelle que les associations des Hauts d'Aix n'ont plus accès à la salle des mariages qui accueille.

Mme Sabine FERAUD (assistante de M. PAOLI) évoque la solution des locaux de la poste. Mme Céline LE NY promet de solliciter Mme Odile BONTHOUX (adjoint délégué au foncier) dans ce sens.

M. Stéphane PAOLI assure qu'une solution doit être trouvée rapidement et qu'il n'y a aucun sujet là-dessus. Il est d'accord avec cette « urgence ».